

et la concurrence se développe entre l'Entente de l'acier et les « indépendants » d'une part, les Trusts anglais et américain d'autre part (dévaluation de la livre et du dollar). L'impérialisme japonais surgit en nouveau concurrent. Sur le marché intérieur, outre le trouble jeté par les entreprises indépendantes, le conflit se développe entre les producteurs d'acier (qui subissent l'emprise de De Wendel) et les producteurs de fonte brute (qui produisent séparément).

Sur le marché extérieur, la position devient intenable sous le poids des prix de revient élevés et du fardeau de l'étalon-or.

L'industrie cotonnière est durement touchée, le capital financier ayant sacrifié cette industrie aux intérêts de Manchester, en contre-partie d'avantages obtenus en faveur de la métallurgie. Le développement de la soie artificielle, la diminution de la consommation aux colonies (14 p. c. depuis 1929), l'invasion des tissus japonais sont parmi les autres causes du marasme. La baisse de la production en poids, entre 1928 et 1932, atteint 73 p. c. Au Japon, l'augmentation est de 43 p. c. Après la baisse des salaires issue de la grande défaite prolétarienne de 1931, le patronat du Nord passe à nouveau à l'attaque, conjuguant celle-ci avec l'offensive des magnats du textile de Verviers.

**LA CRISE DU VIN ET DU BLE.** — Nous avons indiqué les raisons pour lesquelles la crise agricole, facteur considérable d'aggravation de la crise mondiale, n'avait pas, en France, pris l'ampleur développée aux Etats-Unis (blé, coton), en Amérique du Sud (café), en Europe Centrale (blé). Mais, aujourd'hui, le problème du vin et du blé se pose impérieusement.

En viticulture, la réglementation de la production, le blocage des récoltes et l'intervention des crédits agricoles n'ont donné aucun résultat. La politique du soutien des prix, analogue à celle de Hoover, n'a pu que retarder la chute des prix, les faillites et l'accumulation des stocks.

Le marché du blé est dominé par les monopoles (Banque Dreyfus), les gros producteurs, les minotiers, les spéculateurs, dont l'activité spoliatrice est double en s'exerçant, d'une part, sur les prix maxima imposés aux paysans, et, d'autre part, sur les prix minima exigés du consommateur.

Les récoltes excédentaires de 1932-1933, l'arrêt des exportations résultant des représailles étrangères contribuent cependant à l'effondrement du marché intérieur et les prix du blé descendent même jusqu'à 80 francs le quintal. En juillet 1933, les monopoles imposent la fixation d'un cours minimum de 115 francs au quintal, de sorte qu'à fin 1933, le prix intérieur imposé équivaut trois fois le prix mondial.

A qui profite ce prix « rémunérateur » ? et que signifie-t-il ? Puisque l'Etat n'intervient pas, ni sous forme d'avances sur les récoltes, ni sous forme d'achats, le petit paysan ne voit pas la possibilité d'écouler ses produits au prix fixé : pressé par ses obligations financières, il ne peut choisir le moment de la réalisation et il doit céder son blé à vil prix aux entreprises monopolistes qui l'écoulent sur le marché intérieur au prix imposé, exportant le surplus aux conditions du marché mondial ou même au-dessous, grâce aux gros profits réalisés.

Le mouvement des prix traduit fort bien la pression des monopoles : par rapport à 1929, les prix de gros ont baissé, en janvier 1934, de 40 p. c. et les prix de détail de 7 p. c. seulement. Depuis 1930, le coût de la vie n'a baissé que de 12,4 p. c. et, en janvier 1934, les produits importés sont 30 p. c. moins chers que les produits nationaux, alors que cet écart était de 25 p. c. en août 1933. Ce détachement des prix mondiaux, s'il avantage les gros agrariens, déforce considérablement la position de concurrence de l'industrie sur le marché mondial et isole de plus en plus l'économie française.

**LE COMMERCE EXTERIEUR.** — Que la position du capital industriel exportateur soit précaire, cela nous est encore révélé par les chiffres du commerce extérieur en 1933 : malgré la situation privilégiée, qu'elle doit aux conditions favorables que nous avons analysées précédemment, la France ne peut empêcher l'effondrement de son commerce extérieur au tiers du niveau de 1929. Les importations baissent de 52 p. c. et les exportations de 64 p. c. ; bien qu'en volume on constate une augmentation en 1933 par rapport à 1932, le déficit de la balance de 1933 atteint 10 milliards et s'il est inférieur à celui de 1932, cela résulte du fléchissement plus

rapide des importations résultant des contingentements, surtaxe de change, etc... Mais, relativement, ce déficit affirme une aggravation de la situation : Par rapport aux chiffres du commerce global il représente : en 1913, 10 p. c. ; en 1931, 16 p. c. ; en 1932, 20 p. c. et en 1933, 22 p. c., et, par rapport aux exportations, le désastre apparaît encore plus net : En 1913, 22 p. c. ; en 1931, 38 p. c. ; en 1932, 51 p. c. et en 1933, 54 p. c., c'est-à-dire qu'en 1933 le déficit représente plus de la moitié du total des exportations.

Autres constatations : Depuis 1929, le déficit se stabilise aux environs de 10 milliards. De plus, en 1933, la balance agricole est encore largement débitrice (7 milliards), en dépit des bonnes récoltes. La balance industrielle est aussi déficitaire et elle s'aggrave par rapport à 1932. Si les importations de matières premières pour l'industrie ont augmenté, les exportations d'objets fabriqués ont diminué, à l'exception des automobiles et des armes et on peut en déduire que l'absorption des matières premières s'est faite surtout par les industries de guerre.

Autre indication importante : en 1933, la balance des comptes accuse un mali de plus de 5 milliards créé par les diminutions de recettes provenant du tourisme, la baisse des frêts et des revenus de portefeuille ; mais un indice qui, à première vue, paraît favorable, c'est l'accroissement constant, depuis 6 ans, de la part des colonies et protectorats dans les exportations totales de la métropole : de 14 p. c. en 1927, elle passe à 33 p. c. en 1933. Pour ce qui concerne les importations en France, la part des colonies de 11,42 p. c. en 1927, passe à 23 p. c. en 1932. Le commerce avec les colonies représente, en 1933, 27 p. c. du commerce total, contre 12,5 p. c. en 1925.

Par contre, en chiffres absolus, les exportations vers les colonies sont en régression constante depuis 1929. L'élargissement relatif du marché colonial et son rétrécissement absolu traduisent, évidemment, le recul considérable des exportations françaises vers les autres pays, et si, relativement, le marché colonial s'est développé, cela signifie seulement que le capital financier, de par sa position privilégiée, a pu y accentuer sa pression. Les exportations vers les colonies ont baissé, en 1933, de 39 p. c. sur 1929. Vers les autres pays, la chute atteint 70 p. c. sur 1929 et 75 p. c. sur 1927, soit au-dessous du niveau du recul mondial, représentant environ les deux tiers du commerce de 1929. D'autre part, la balance est favorable vis-à-vis de six petits pays seulement (dont la Belgique), sur 36 commerçant avec la France (à l'exception des colonies) et la balance avec le domaine colonial est déficitaire de 781 millions, bien que les échanges se soient accrus de 270 millions en 1933.

La crise, de par l'aspect spécifiquement agricole qu'elle prend aux colonies, y sévit avec une intensité beaucoup plus grande que dans la métropole : le pouvoir d'achat des masses indigènes a été anéanti : en Afrique, au Sénégal, les oléagineux, le caoutchouc, principales monnaies d'échange, ne peuvent lutter contre la concurrence du Nigeria et de l'Inde. A Madagascar, le pouvoir central est obligé de soutenir les cours du café et du manioc. En Indo-Chine, la crise du riz, aggravée par la fermeture des marchés chinois et japonais, plonge le prolétariat indigène dans le dénuement le plus complet. Le Maroc, au sol riche, à l'équipement puissant, est écrasé sous le poids des charges financières de capitaux trop abondamment investis et sa production de blé se heurte aux taxations de la Métropole. La Tunisie aussi se butte aux contingentements des vins que lui oppose la « Mère Patrie ». Son économie, de plus, est ravagée par la chute des cours des phosphates et des minerais de plomb et de zinc ; et le chômage la ronge. C'est l'Algérie qui est la moins affectée, de par sa proximité du marché métropolitain, son caractère départemental, son union douanière avec la France et la nécessité pour celle-ci d'importer ses vins.

**CHOMAGE.** — Connaissant l'ampleur du recul de l'impérialisme français, il est permis d'accueillir avec scepticisme les statistiques que la bureaucratie française fournit sur le chômage ; il est même possible de les infirmer et il suffit, pour ce la, de consulter les rapports des inspecteurs officiels du travail. On y constate qu'en ce qui concerne les effectifs des établissements comptant au moins 100 salariés, le pourcentage des chômeurs complets est de 7,4 p. c. en 1931 et 20,9 p. c. en 1933. Pour les chômeurs partiels, ces taux sont respectivement de 32,5 p. c. et de